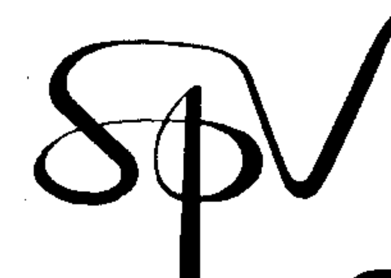


DLP-4-8-87492 1

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 125 F.
REGISSEUR DE RECETTES: D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 7 DU 19 JUIN 1987

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J TOUZEAU C P P A P N° 532 AD

TOURNESOL

Stades végétatifs Variables selon les situations et les dates de semis. Les cultures les plus avancées ont de 60 à 80 cm de hauteur.

PHOMOPSIS

Situation Des projections de germes (ascospores) de la maladie ont été observées dans la nature à l'occasion des dernières pluies.
Cependant, à ce jour, aucun symptôme n'a été signalé dans les cultures.

Préconisation

- ***Dans le sillon Lauragais (zone à forts risques), notamment dans les parcelles à forte potentialité, et sur toutes variétés autres que la variété TN 15, intervenir durant la semaine du 22 au 27 juin, tant que le tracteur peut passer dans les cultures.***
  Utiliser PELTAR à 7 l/ha ou BENLATE à 1 l/ha + DITHANE LF à 6 l/ha.
- ***Dans les autres situations, il est inutile d'intervenir*** *avant l'apparition de symptômes. Attendre un prochain bulletin.*

MAIS

NOCTUELLES

Depuis quelques années, des dégâts de Noctuelles terricoles (vers gris) sont observés sur jeunes cultures de maïs.
Il est facile de détecter ces chenilles, qui s'enroulent sur elles-mêmes au pied des plantes attaquées.
Les attaques se traduisent :

- soit par un sectionnement au niveau de collet sur les plantes les plus jeunes,
- soit par une perforation de la tige, à un centimètre au-dessous de la surface du sol, la chenille pénétrant dans le coeur de la tige, sur les plantes les plus âgées.

Dans les deux cas, il s'ensuit une mortalité des plantes touchées.

Situation Des dégâts sont actuellement signalés dans le Sud de la région (VOLVESTRE dans la Haute-Garonne et Ariège).

Préconisation ***Surveiller les cultures. En cas de dégâts, réaliser une pulvérisation insecticide en mouillant abondamment (au moins 1000 l à l'ha) à la nuit tombante.***
Produits à utiliser :

- acéphate	ORTHENE 50	1,8 kg de produit commercial/ha
- alphaméthrine	FASTAC	0,6 l de produit commercial/ha
- cyperméthrine	nombreuses spécialités	30 g de matière active/ha
- deltaméthrine	DECIS	0,3 l de produit commercial/ha
- perméthrine	AMBUSH, PERTHRINE	0,2 l de produit commercial/ha

P.1/2

PYRALE

Situation Le 1er vol de papillons a commencé en cage d'élevage au début du mois de juin et les premières captures au piège sexuel ont été notées dès le 5 juin en Haute-Garonne.

Préconisation ***Aucune intervention insecticide n'est encore à envisager.***

CICADELLES

Depuis deux ans, des proliférations exceptionnelles de Cicadelles sur le feuillage inquiètent les producteurs.
Ces Cicadelles de petite taille (3 à 4 mm à l'état adulte) sont connues depuis longtemps ; il s'agit de l'espèce *Zyginidia scutellaris*. Elles piquent les feuilles, provoquent des grillures et, dans les cas les plus graves, un dessèchement spectaculaire des feuilles touchées. Plusieurs générations se succèdent annuellement de juin à septembre.

Situation Quelques faibles infestations sont constatées, dans des parcelles de la vallée de la Garonne en particulier.

Préconisation ***Une intervention insecticide est prématurée.***

LUZERNE PORTE-GRAINES

PARCELLES NON PRECOUPEES

TYCHIUS

Situation Captures souvent importantes dans le Gers, mais rares dans le Tarn.

Préconisation
- ***Dans les cultures du Gers, intervenir*** *avec AZOPHENE ou ZOLONE à 1000 g/ha* ***au stade floraison-fructification.***
  Traiter le soir en l'absence de pollinisateurs.
- ***Dans les autres situations, attendre un prochain bulletin.***

TORDEUSE

Début de piégeage depuis une semaine.

Il est trop tôt pour intervenir. *Attendre un prochain bulletin.*

PARCELLES PRECOUPEES

CECIDOMYIE DES FLEURS

Les parcelles sont au stade sensible à la Cécidomyie.

Réaliser une première intervention *avec SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha.*
Renouveler ce traitement après 12 à 15 jours.

NEGRILS - PHYTONOMES

Surveiller les cultures et intervenir si des dégâts sont observés sur les feuilles *avec une spécialité à base de lindane (nombreuses spécialités) ou de méthidathion (ULTRACIDE).*

*
* *
*